

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1844.

Proposition tendante à ce qu'il soit nommé une Commission, dans le sein du Sénat, à l'effet d'étudier et d'examiner les questions commerciales et industrielles.

Nous avons l'honneur de soumettre au Sénat la proposition suivante :

Il sera nommé, dans le sein de l'assemblée, une Commission spéciale de cinq Membres ; cette Commission aura pour mission d'étudier toutes les questions qui se rattachent au commerce, à l'industrie et à l'agriculture ; au besoin, elle s'entendra avec la Commission de l'autre Chambre qui serait chargée du même travail ; elle soumettra au Sénat un rapport sur le résultat de ses études, et présentera, s'il y a lieu, un système commercial qui puisse apporter toutes les améliorations désirables à l'état de malaise du commerce et de l'industrie, en conciliant les intérêts de ceux-ci avec ceux de l'agriculture qui doit être une des bases les plus solides de notre économie sociale.

CLAES DE COCK.

Baron DELLAFAILLE.

E. DE ROUILLÉ.

Le Marquis DE RODES.

Le Chevalier HEYNDEYCKX.

Le Baron DE PÉLICHY VAN HUERNE.

DUMON-DUMORTIER.

Le Comte D'ANDELOT.

MALOU-VERGAUWEN.

Le Comte DE RIBAU COURT.

BONNÉ-MAES.

ROOMAN DE BLOCK.

D'HOOP.

DE RIDDER.

Le Vicomte DE JONGHE D'ARDOIE.